

Monaco, le 12 janvier 2021

Monsieur Pierre WEISS  
« World Mountain Running Association (WMRA) »  
17, rue Princesse Florestine  
98000 MONACO

1.2020.00013/sb

Monsieur,

Par lettre reçue le 22 décembre 2020, vous avez procédé au dépôt des statuts modifiés de l'Association dénommée « **World Mountain Running Association (WMRA)** ».

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 1.355 du 23 décembre 2008 concernant les associations et les fédérations d'associations, j'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, récépissé de cette déclaration de modification ainsi qu'un exemplaire des statuts modifiés dûment visés et datés.

J'appelle votre attention sur le fait qu'en vertu des dispositions de l'article 11 de ladite loi, un avis mentionnant la/les modification(s) apportée(s) dans le mois qui suit la déclaration doit être publié au Journal de Monaco que je vous invite à contacter (de préférence par courriel : [journaldemonaco@gouv.mc](mailto:journaldemonaco@gouv.mc) ou par téléphone : 98.98.41.05 / 83.15).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



P/ Le Ministre d'Etat,  
Le Secrétaire Général du Gouvernement  
Robert COLLE

P.J. : 2